



# FROBERVILLE



Mai 2017

**Mairie de Froberville**  
690, rue d'Etretat  
76400 FROBERVILLE

Tel : 02.35.27.31.28  
Fax : 02.35.27.33.37

[mairiedefroberville@wanadoo.fr](mailto:mairiedefroberville@wanadoo.fr)

## Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h-12h / 16h-18h  
Mardi : 9h-12h / 14h-16h  
Jeudi : 9h-12h / 14h-16h  
Vendredi : 9h-12h / 16h-18h

[www.froberville.fr](http://www.froberville.fr)



## Le Mot du Maire



Bonjour à tous,

La une de l'actualité nationale est bien évidemment dédiée à l'élection présidentielle et aux élections législatives qui vont suivre en juin. Pour le premier tour, le taux de participation dans notre commune a été de 84,6 %. Rendez-vous le 07 mai aussi nombreux pour cette échéance importante.

A Froberville, les associations préparent les futures animations, vide greniers, spectacle de danse et tournois sportifs. Nous comptons sur votre participation importante pour ces rendez-vous qui animent notre village.

Côté réalisations, nous préparons actuellement un appel d'offres pour la création de trottoirs rue d'Epreville et rue de la mare blonde afin de sécuriser nos déplacements piétonniers. Des travaux de mise aux normes pour l'accessibilité vont être faits ainsi que la rénovation des jeux pour enfants sur l'aire de pique-nique. L'effacement de réseaux électriques sont également prévus cette année. Nous ferons, bien sûr, en fonction de nos finances.

La période de révisions pour les futurs examens commençant, je souhaite une pleine réussite à tous les jeunes Frobervillaises et Frobervillais concernés.

Bel été à vous

Amicalement,

*Olivier Coursault, Maire de Froberville*

## Dates à retenir

- **08 mai 2017** : Commémoration de la seconde guerre mondiale
- **26 mai 2017** : Fête des mères – Toutes les mamans sont invitées à 18h à la mairie pour y être honorées
- **04 juin 2017** : Vide greniers du Tennis Club
- **09 au 18 juin 2017** : Tournoi Jeunes de tennis
- **24 et 25 juin 2017** : Anniversaire « 30 ans du Tennis Club »
- **16 juin 2017** : Kermesse de l'école
- **30 juin 2017** : Spectacle de l'association Fitness et danse
- **14 juillet 2017** : Jeux d'été sur l'aire de pique-nique
- **05 et 06 août 2017** : Feu d'artifice et vide greniers du comité des fêtes
- **11 au 27 août 2017** : Tournoi Open de tennis
- **26 août au 10 septembre 2017** : Salon de peinture et de sculpture
- **4 Septembre 2017** : Rentrée des classes

# Etat Civil 2017

## Naissances

MASSON Eden, né le 29 janvier 2017 à Fécamp  
BARDIN Timothé, né le 21 mars 2017 à Fécamp  
« *Toutes nos félicitations aux heureux parents* »



## Décès

M. GIRARD Alain, le 01 mars 2017 à Fécamp  
« *Toutes nos condoléances aux familles endeuillées* »



# Infos Pratiques

## Menu Cantine

Vous pouvez voir le menu de la cantine de l'école sur notre site : [www.froberville.fr](http://www.froberville.fr)

## Ramassage des déchets

### Poubelle grise : mardi matin

### et jeudi après-midi (juillet et août)

Mai : 2/9/16/23/30  
Juin : 6/13/20/27  
Juillet : 4/6/11/13/18/20/25/27  
Août : 1/3/8/10/15/17/22/24/29/31

### Poubelle jaune : jeudi matin

Mai : 11/25  
Juin : 8/22  
Juillet : 6/20  
Août : 3/17/31

## Déchets verts



*Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !*

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs, la fumée et les risques d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants, en outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme le plastique ou des bois traités.

Article 84 du "règlement sanitaire départementale" diffusé par la circulaire du 9/08/1978 et cette interdiction a été rappelé en date du 18/11/2011.

Attention : en cas de non-respect une contravention de 450 euros sera appliquée.

Pour vos déchets verts, 3 possibilités :

- le compostage domestique
- le broyage et le paillage
- la déchetterie

Pour évacuer de gros volumes de coupes de haies, de branchages ou de déchets verts, il vous est possible de louer une remorque agricole auprès du secrétariat de la mairie.

Cette remorque sera déposée chez vous le vendredi en fin de journée et reprise dès le lundi matin pour être vidée à la déchetterie. Possibilité de location sur semaine.

Le montant de la location s'élève à 25 €.

## Permanence du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)



Lors de l'établissement d'un permis de construire et afin de vous aider dans les démarches de votre projet, Monsieur PIARD, architecte conseil à la communauté d'agglomération Fécamp Caux littoral et rattaché au service urbanisme et aménagement, tiendra des permanences les mardis 04 avril, 02 mai et 06 juin dans les locaux du service instructeur (services techniques ville de Fécamp, 1 route de Ganzeville) à 14 heures, rendez-vous à prendre au 02.35.72.94.50

L'intervention gratuite vous apportera des conseils pour éviter des refus lors du dépôt de votre dossier.



## Maltraitance envers les animaux

Des actes de maltraitances ont été constatés sur la commune, comme l'empoisonnement de nombreux chats. Nous vous rappelons qu'il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques. Plusieurs sanctions sont prévues allant de l'amende de 750 à 30 000 euros et 2 ans d'emprisonnement.

Tout acte de maltraitance doit être signalé à la mairie.

**Une enquête est en cours. Nous n'hésiterons pas à porter plainte contre les auteurs de ces actes barbares.**



Cet été, le centre de loisirs aura une organisation différente par rapport aux autres années. En effet, la ville de Fécamp a souhaité « rapatrier » son centre de loisirs sur son territoire.

Afin de continuer à accueillir nos enfants, l'agglomération de Fécamp organisera un CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) à Froberville dans les locaux de l'école.

Il se déroulera du 10 Juillet au 18 Août 2017 et pourra accueillir 36 enfants chaque jour.

Les horaires seront :

- de 7h30 à 9 h : accueil des enfants en garderie
- de 9 h à 17 h : activités et restauration
- de 17h à 18 h : Garderie

Il n'y aura pas de ramassage par car, les enfants devront être amenés au centre.

Renseignements et inscriptions à partir du 22 mai 2017 à l'agglomération de Fécamp au **02.35.10.48.48**

## Elections présidentielles et législatives

Les élections du futur Président de la République auront lieu le **23 avril 2017** pour le premier tour et le **7 mai 2017** pour le second tour.

Les élections législatives, pour renouveler les 577 députés, auront lieu le **11 juin 2017** pour le premier tour et le **18 juin 2017** pour le second tour.

Pour le vote, vous devez présenter **obligatoirement une pièce d'identité avec photo** et votre carte d'électeur, faute de quoi le vote vous sera impossible.



## Carte d'identité

Depuis le 1 mars 2017, les démarches pour obtenir ou faire renouveler sa carte d'identité, se feront au plus près à la mairie de Fécamp sur rendez-vous.

## Les déjections canines



Elles sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux pour enfants.

Tout propriétaire de chien est tenu par tous les moyens au ramassage des déjections canines de son animal.

En cas de non-respect, l'infraction était passible d'une amende de 35 à 65 euros et depuis le 12 janvier 2017, l'amende est passée à 168 euros.

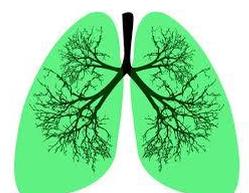
Alors propriétaires, respectez l'hygiène publique et la nature.

## Civisme

Vous emmenez et allez rechercher vos enfants à l'école, merci de faire un effort qui aura certainement un grand impact pour tous, évitez de fumer pendant les quelques instants que cela vous prend.

Cela sera bénéfique pour tout le monde et améliorera l'environnement autour de ce lieu consacré aux jeunes enfants.

Nous comptons sur votre compréhension



## ZOOM SUR ..... UNE EAU FORTE

Sur une plaque de métal préalablement recouverte d'un vernis à graver, l'artiste exécute son dessin. A l'aide d'une pointe métallique, il retire le vernis à certains endroits.

La plaque est ensuite plongée dans un bain d'acide qui « mord » les zones à découvert et laisse intactes les parties protégées.

Après nettoyage du vernis avec un solvant comme le white spirit puis essuyage, la plaque est encrée dans les creux et mis sous presse.



Rare eau forte de Froberville exécutée par Marius BORREL vers 1904

Epreuve signée et numérotée 30/30 à la mine de plomb.

François Marius BORREL né en 1866 à Paris et décédé en 1937, peintre aquarelliste, fut l'élève de Léon GEROME et de Charles COUTRY.

Il participa aux campagnes scientifiques de 1888-1893-1895-1901 à 1903, organisées par Honoré GRIMALDI, Prince de Monaco, Albert Ier, pour noter les couleurs des animaux, représenter les paysages et types humains

## Dernier HOMMAGE à notre Frobervillais

Alain Girard nous a quittés dans sa 78ème année, ce professeur de mécanique à la retraite était un passionné de photographie.

Son appareil en bandoulière, il passait une grande partie de sa vie à se balader dans la région pour photographier les plages, la mer, les oiseaux marins, les falaises, les tempêtes, les bateaux, les animaux et les forêts.

Il avait aussi une passion pour les images fractales, photographie modifiée grâce à un logiciel informatique.

Ses œuvres étaient transcrites sous forme de tableaux ou cartes postales.

Depuis 2004, il exposait au manège de Froberville ses réalisations à côté du salon de peinture et sculpture des Hauts Plateaux.

Il avait, et à toujours, une exposition permanente à la Grange de Froberville.

Nous renouvelons toutes nos condoléances à son épouse, ses enfants, petits-enfants, arrières petits-enfants et membres de sa famille.

Juste un mot pour toi, Alain : « au revoir notre ami et salut l'artiste »

